



Assemblée générale

Distr. générale
1er avril 2002
Français
Original: anglais

Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable

Troisième session

25 mars-5 avril 2002

Point 1 de l'ordre du jour provisoire**

**Adoption de l'ordre du jour
et autres questions d'organisation**

Lettre datée du 25 mars 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous soumettre sous ce pli un exposé de la position chinoise concernant la non-accréditation du Tibet Justice Center au Sommet mondial pour le développement durable (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe en tant que document de la troisième session de la Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable au titre du point 1 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Wang Yingfan

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

** A/CONF.199/PC/1.



**Annexe à la lettre datée du 25 mars 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Exposé de la position de la Chine relative à la non-accréditation
du Tibet Justice Center**

La Chine s'oppose fermement à l'accréditation du « Tibet Justice Center » (TJC) au Sommet mondial pour le développement durable et à son processus préparatoire, car le TJC est une organisation séparatiste à l'instar de la « Campagne internationale pour le Tibet », dont la demande d'accréditation a été fermement rejetée par la Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet à sa deuxième session.

En réalité, l'objectif primordial du TJC consiste à séparer le Tibet de la Chine. Il nie non seulement que le Tibet soit une partie inaliénable de la Chine, mais affirme que « le Tibet a le droit d'être un État indépendant » et que « la République populaire de Chine n'est pas le gouvernement légitime du peuple tibétain ». Il est manifeste que l'objectif et les activités du TJC non seulement représentent un empiétement sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine, mais également une violation des buts et principes de la Charte des Nations Unies.

Le TJC, connu précédemment sous l'appellation « Comité international des juristes pour le Tibet », a été créé par Michel van Walt, soi-disant « conseiller juridique » du « gouvernement tibétain en exil », qui est actuellement membre du « Conseil consultatif » du TJC. Le gouvernement tibétain en exil s'emploie depuis longtemps à séparer le Tibet de la Chine. Le TJC représente un groupe de personnes fournissant au « gouvernement tibétain en exil » des « conseils juridiques » sur la manière de réaliser ses plans séparatistes. Les liens étroits entre le TJC et le « gouvernement tibétain en exil » montrent clairement que le TJC a pour objectif de séparer le Tibet de la Chine.

Le TJC est basé à l'extérieur de la Chine, et ses membres sont essentiellement des séparatistes qui appuient l'indépendance du Tibet et sont hostiles au Gouvernement chinois. Depuis plus d'un demi-siècle, le Centre ne participe pas au développement du Tibet. Si cette organisation s'était dévouée à contribuer au développement économique, social et culturel du Tibet, le Gouvernement chinois et ses institutions civiles seraient heureux de coopérer avec lui. Mais le but réel de toutes ses activités, y compris ses tentatives laborieuses de s'insinuer dans les conférences internationales, consiste à diffamer le Gouvernement chinois moyennant la déformation et la falsification des faits, à promouvoir des actes de séparatisme contre la Chine et à priver frauduleusement la communauté internationale de son appui.

Par conséquent, la Chine s'oppose fermement à l'accréditation du TJC au Sommet et à son processus préparatoire. La Chine est persuadée que tous les pays défendront la justice et comprendront et appuieront la position chinoise à cet égard.